

COURRIER

DE LA SAMBRE.

N° 228.

LUNDI ET MARDI

24 ET 25 SEPTEMBRE 1832.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, 3 septembre. — Le gouverneur de Chypre, Hapidji-Bachi-Méhémét-aga, vient d'informer le gouvernement que la flotte sous les ordres du capitain-pacha a rencontré, au moment où elle arrivait dans les parages de cette île, une croisière égyptienne composée de deux corvettes et un brick. Après une faible résistance, l'une des corvettes et le brick sont tombés au pouvoir du capitain-pacha. Le troisième de ces navires, qui a été fort maltraité, a cependant pu, en raison de sa marche, gagner le large et s'échapper. (Moniteur ottoman.)

— Les dernières nouvelles publiées sur les opérations de l'armée en Syrie ont annoncé que le quartier-général se trouvait à Antioche. Un rapport du feld-maréchal, en date du 21 juillet, fait connaître qu'il était parti de cette ville et s'était dirigé sur Alep. Dans l'intervalle, le convoi des transports, chargé de vivres et de munitions, escorté par une division de la flotte, arriva au port d'Alexandrette. Le feld-maréchal en fut immédiatement informé; il avait trouvé Alep et les environs de cette ville dépourvus de moyens de subsistance, et en persistant à occuper cette position, la difficulté de nourrir l'armée devait y devenir chaque jour plus grave.

D'un autre côté, il était indispensable que la position d'Alexandrette, d'une grande importance pour les communications avec la flotte, fût mise dans un état de défense respectable, et pût être, pour les opérations ultérieures, à l'abri de toute surprise de la part de l'ennemi. Le feld-maréchal, à l'époque où il écrit, avait pris la résolution de revenir à Alexandrette et d'y fixer momentanément son quartier-général; il pourvoira de là à l'établissement des magasins généraux d'approvisionnement sur divers points de l'intérieur au centre de la ligne d'opérations, et fera exécuter les travaux de défense que réclame cette portion de la côte.

— Un rapport, daté du 28 août donne les détails suivants:

« Peu de jours après que le quartier-général eut quitté Antioche, un détachement de troupes égyptiennes a occupé cette ville. Méhémét-pacha, gouverneur de Silistrie, à la tête du corps d'irréguliers, les a battus, chassés de la ville, leur a pris des armes, quelques caissons de munitions, et leur a fait plusieurs centaines de prisonniers. » (Idem.)

POLOGNE.

Extrait de la lettre d'un Polonais à Dresde, 2 septembre. — Gazette d'Augsbourg. — On répand le bruit de nouvelles confiscations de biens qui vont avoir lieu. On dit que le président du palatinat de Masovie, qui a hésité d'exécuter les ordres donnés verbalement de saisir les biens de la princesse de Wurtemberg, a été suspendu de ses fonctions. Le pays est consterné depuis que le bruit s'est répandu que le tribunal supérieur de la Pologne va être transféré à Pétersbourg. Le feld-maréchal Paskewitsch ne se laisse voir dans Varsovie que rarement. Il fait faire la parade dans le jardin du palais qu'il habite. Parmi les grands fonctionnaires russes, les comtes Witt et Strogonoff sont ceux qui sont le mieux vus; celui qu'on aime le moins, c'est le général Rautenstrauch. Le lycée et les divers collèges de Varsovie, tels que celui des Piaristes, n'ont jusqu'à présent que quatre classes; on croit que le gouvernement en portera le nombre à huit, pour indemniser en quelque sorte le pays de la suppression de l'université. La défense de porter des armes subsiste encore dans toute sa rigueur; seulement les gouverneurs des provinces peuvent accorder des permissions de posséder un fusil, mais il ne devra pas y avoir vingt fusils dans un palatinat. Aussi le gibier infeste le pays. Varsovie, qui, il y a deux ans, comptait 150,000 habitants, en renferme à peine 60,000 en ce moment.

Les Polonais qui étaient encore restés à Dresde sont obligés de quitter maintenant cette ville, le gouvernement saxon ayant été tourmenté par l'ambassadeur russe, pour qu'il donnât les ordres nécessaires à cet effet.

ESPAGNE.

MADRID, 14 septembre. — Les nouvelles reçues de Lisbonne vont jusqu'au 10 de ce mois et n'ajoutent rien d'important à ce qu'ont publié les gazettes, sinon que le siège de Porto se resserre toujours de plus en plus. L'armée assiégeante occupe tous les environs de la place à une distance de demi-lieue, et ses postes avancés ne sont plus qu'à une portée de fusil de l'ennemi. L'artillerie et tout ce qui est nécessaire pour l'attaque se dispose. A l'effet de contribuer à cette attaque, les troupes de S. M. don Miguel 1^{er} ont quitté la rive gauche du Douro, et si l'on retarde encore à combler les désirs des partisans fidèles de S. M. T. F., c'est uniquement pour rendre le triomphe plus assuré et plus décisif, triomphe sur lequel tous comptent, et en particulier les soldats courageux par qui il doit être obtenu, et dont l'impatience d'en venir aux mains n'est retenue que par la parfaite discipline qui les distingue.

Dernièrement huit Français se sont enfuis de Porto et sont venus se

rendre au camp du vicomte Pezo da Regoa. Cela fait dix-huit avec les dix qui s'y étaient rendus antérieurement. Tous assurent que le dégoût et l'inquiétude règnent parmi les étrangers qui croyaient venir se partager les dépouilles d'une conquête sans opposition, ainsi que parmi les Portugais qui suivent la bannière de don Pedro. Beaucoup de ces derniers sont disposés à l'abandonner à la première occasion.

L'escadre de don Miguelse préparait à mettre à la voile le 6 de ce mois, si le temps le permettait. On n'attendait plus que d'avoir fait une abondante provision de charbon de terre pour le service du navire à vapeur qui fait partie de la flotte. (Gazette de Madrid.)

FRANCE.

PARIS, 21 septembre.

M. de Semonville, qu'on disait à Naples, est arrivé à Paris. Il a été reçu hier par le roi.

— Le ministre des affaires étrangères a eu une conférence avec le duc d'Orléans avant le départ du prince pour Bruxelles.

— Le Journal de l'Oise confirme le bruit qui a couru de l'arrivée prochaine de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges à Compiègne. Les augustes voyageurs assisteraient ensuite aux fêtes qui leur seraient données au palais des Tuileries.

— Le lieutenant-général baron Gerard, qui avait été nommé aide de camp de S. A. R. M. le duc de Nemours, vient de mourir à Beauvais des suites du choléra. Les obsèques de cet officier-général ont dû avoir lieu aujourd'hui même dans cette ville avec toute la pompe due à son rang.

— M. Hyde de Neuville, qu'on disait être en Suisse, n'a pas quitté l'Étang, près de Sancerre, et est encore obligé de garder le lit.

— Il a été décidé en conseil des ministres que tous les élèves de l'école polytechnique, qui avaient violé la consigne pour se rendre au convoi du général Lamarque, resteraient définitivement exclus des examens.

— On a repris les travaux de canalisation de la Sambre, de Landrecies à la frontière belge.

— Nous apprenons à l'instant que le roi Guillaume a fait connaître sa réponse; elle est conforme à ce qu'on attendait de lui: il ne veut pas évacuer Anvers, et s'il n'a pas fait tirer sur les ouvriers employés aux constructions qu'on élève contre la citadelle, c'est qu'il ne veut pas qu'on lui reproche plus tard d'avoir commencé les hostilités. Il attend l'effet de la menace de la France. (Messager.)

— La résolution a été prise au conseil de faire le blocus des ports de la Hollande. C'est un des moyens coercitifs les plus vifs que l'on puisse employer contre le roi Guillaume. La saison n'est pas favorable, mais l'habileté des marins anglais et français y suppléera; car il y aura une double flotte sous pavillon tricolore et britannique.

L'amiral Ducrey de Villeneuve, arrivé de Toulon à Paris, doit prendre le commandement de ceux de nos vaisseaux qui sont destinés à cette importante expédition. (Id.)

— Une dépêche télégraphique de Bayonne, parvenue ce soir au ministre de la marine, annonce la mort du roi d'Espagne.

— Aujourd'hui, à deux heures, M. le maréchal Gérard est parti pour l'armée du nord.

— On lit dans l'Helvétie du 18, reçu par voie extraordinaire:

« M. de Châteaubriand est arrivé le 11 à Genève; il part, dit-on, pour Venise; toutefois, avant de se mettre en route, il a reçu d'un ancien capitaine de gendarmerie des instructions transmises de la Vendée. L'officier, après avoir rempli sa mission auprès de cet écrivain, est reparti pour les eaux de Baden, où se trouvent encore en ce moment plusieurs personnages importants du parti légitimiste. »

— M. Le duc de Brunswick a passé à Troyes, dans la soirée du 18, S. A. était encore en robe de chambre, comme à son départ de Paris. Il y avait dans sa voiture un officier de paix et un lieutenant de gendarmerie.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 23 septembre.

S. A. R. le duc d'Orléans est arrivé avant-hier en notre ville à une heure et demie, accompagné de M. Boismilon. Le général Baudrand est arrivé quelques heures après.

La voiture de S. A. R. s'étant cassée à 10 lieues de Paris, il y a eu un léger retard dans le voyage.

Le Roi et la Reine, revenus au palais un peu avant l'arrivée du prince, sont repartis avec lui à 6 heures pour aller dîner à Laeken, où le duc logera jusqu'à son retour en France, qui n'aura lieu qu'après la cérémonie de la distribution des drapeaux.

— Hier, à 2 heures de l'après-midi, le roi, accompagné du duc d'Orléans, a passé la revue du 2^e escadron de chasseurs.

— On apprend que le Roi se propose d'aller mardi prochain, avec le duc d'Orléans, inspecter les troupes de la 3^e division à Denderleeuw.

— Le jour de la distribution des drapeaux d'honneur, un repas sera donné aux députations des villes qui ont droit à cette distinction. Le vestibule du palais des chambres, sera, à cet effet, converti en salle de festin, et déjà les cuisines du ministère des affaires étrangères ont été mises à la disposition du restaurateur Dubos, chargé de faire le dîner.

— Ce matin à 7 heures, une batterie de 8 pièces de canon et 2 fourgons sont partis pour Liège.

— On lit dans le *Phare d'Anvers*, 22 septembre :

D'après les nouvelles qui nous sont parvenues de Paris, M. Sébastiani aurait remis à l'ambassadeur hollandais à Paris une note énergique par laquelle il lui a déclaré que si, d'ici à huit jours, la citadelle d'Anvers n'était pas évacuée, un corps d'armée français entrerait en Belgique pour faire le siège de cette forteresse, tandis qu'une flotte anglaise bloquerait les ports de la Hollande.

Une indemnité devrait être payée par la Hollande aux Anversois pour tous les dommages qui seraient causés par suite du siège de la citadelle : les frais occasionnés par l'envoi d'un corps d'armée seraient aussi à la charge des Hollandais.

Une note semblable a été envoyée par lord Palmerston à l'ambassadeur hollandais à Londres. Il paraît que les autres puissances accèdent à cet arrangement.

— Une estafette, arrivée hier dans la soirée, de Gand, au ministère, apporte la nouvelle que les Hollandais se rapprochent de nos frontières : on élève à environ dix mille le nombre des troupes qui ont traversé l'Escaut, venant de la Zélande. Ce n'est pas là un bruit de bourse, comme semble l'insinuer un journal du matin, nous pouvons garantir la vérité de l'arrivée de l'estafette.

CHOLÉRA.

Bruxelles. — Du 21 septembre, à 9 heures du matin, au 22 à la même heure, 2 nouveaux cas, 2 décès, 7 guérisons.

Ixelles, 22. — Un cas nouveau, aucun décès, 2 guérisons.

Etterbeek, 22. — 4 cas nouveaux, aucun décès, 2 guérisons.

Woluwe-St-Pierre et *Woluwe-St-Lambert*, 18. — Un cas nouveau, aucun décès.

Hal, 20. — Un cas nouveau, aucun décès, 1 guérison.

Alost, 21. — Un cas nouveau, aucun décès.

Malines, 21. — Un cas nouveau, 1 guérison.

Ypres, 21. — Aucun cas nouveau, aucun décès, une guérison.

Anvers, du 12 au 22 septembre. — 15 nouveaux cas, 3 décès, 56 en traitement, 8 convalescens, un guéri.

Lierre, 20. — Deux cas nouveau, aucun décès.

Mons, 21. — Aucun cas nouveau, 1 décès.

Soignies, 20. — Ni cas nouveau, ni décès.

Ath, 19. — Ni cas nouveau, ni décès.

Bruges, 21. — 5 cas nouveaux, 1 décès.

NAMUR, 24 septembre.

Hier on disait partout qu'un enfant avait été écrasé dans une rue de notre ville par une voiture de roulier. Nous sommes heureux d'annoncer et de certifier que cette nouvelle n'a pas le moindre fondement.

— Le 22 septembre, a été écrouée dans la prison de Charleroy Marie-Joseph Gillain, de Nevremont, commune de Fosses, ex-servante chez M^{me} Montigny, à Namur, condamnée à deux mois de prison pour abus de confiance au préjudice de ladite dame.

— On sait que depuis quelque mois, une flotte française est réunie dans le port de Cherbourg. On sait aussi qu'elle était destinée à faire un acte d'apparition dans l'Escaut. Il paraît qu'elle en a été détournée par l'espoir vrai ou simulé conçu à Londres de terminer nos affaires par des voies pacifiques. Nous apprenons d'une bonne source aujourd'hui que le voyage projeté de Louis-Philippe à Cherbourg a été contremandé uniquement dans la crainte que les fêtes et les honneurs qui lui auraient été rendus, ne dérangeassent l'escadre, qui doit se tenir prête pour mettre à la voile d'un instant à l'autre. (*Mémorial*).

— Toutes les nominations dans l'ordre judiciaire sont arrêtées depuis plusieurs jours. On n'attend que la signature du roi pour les livrer à la publicité. (*Mémorial*).

— Plusieurs journaux annoncent le départ prochain de M. de Muelenaere pour Bruges. Nous croyons qu'il n'y a encore rien de décidé à ce sujet. (*Emancipation*).

— Un détachement du 6^e régiment est parti aujourd'hui de Bruges, pour aller remplacer ses bataillons cantonnés dans les environs d'Anvers.

— Le bataillon des gardes civiques de Bruxelles, en garnison à Bruges, en est parti aujourd'hui pour aller relever celles cantonnées à West-Kapellen et dans les environs.

— Les individus impliqués dans l'affaire Voortman à Gand, et qui doivent être jugés aux assises de Bruges, y sont arrivés le 20 du courant.

— On écrit de Valenciennes, 21 septembre :

M. le maréchal-de-camp, Nempde, inspecteur-général du génie vient d'arriver à Arras pour visiter la place et la garnison.

— On lit dans le *Lynx* :

Le précédent directeur de la monnaie, M. de Bourgogne, vient de faire apposer les scellés sur tous les ateliers et ustensiles de l'établissement; c'est lui qui en a payé les principaux. Il exige, à juste titre, que son successeur lui rembourse 150 mille fl. avant de se mettre en possession desdits ateliers.

— C'est dans la commune de Ghlin (Hainaut), le 17 de ce mois,

qu'a été commis l'assassinat d'un jeune homme, de la main de son père. Ce dernier est en fuite.

— On mande de Bois-le-Duc, le 19 septembre :

D'après ce que l'on apprend, les circonstances qui avaient exigé des mesures particulières de précaution sont changées, et les troupes qui avaient été concentrées dans les environs d'Eyndhoven, sont retournées en grande partie dans leurs positions antérieures.

— On mande de Bréda que le 19 de ce mois, une section d'artillerie en était partie pour Prinsenhage.

— Un vol, avec effraction, a été commis, dans la nuit du 11 au 12 de ce mois, dans une chapelle, à Ertvelde (Flandre occidentale), où se célébrait une neuvaine en l'honneur de la Sainte-Vierge. Les voleurs ont enlevé l'argent du tronc, ainsi que plusieurs effets.

— On écrit de La Haye, le 20 septembre :

Avant-hier, un employé au département des affaires étrangères est parti pour Londres avec des dépêches très-importantes du gouvernement. On prétend que les nouvelles propositions faites par lord Palmerston, ont été rejetées par notre gouvernement.

— Par un bref de Sa Sainteté du 3 août, M. Raepsaet, secrétaire de l'évêché de Gand, est nommé chevalier de l'Éperon d'or.

— Un détachement du dépôt du 10^e régiment de ligne est parti ce matin de Gand, pour aller rejoindre les bataillons de guerre à Diest.

— On nous écrit de l'extrême frontière belge zélandaise, en date d'hier :

Les Hollandais ont formé, à l'instar de notre bataillon des partisans des Flandres, un corps de *grenze-jagers*. Des détachements de ce corps se trouvent, depuis deux jours, à Saint-Crois-lez-Ardembourg, à Eede, et peut-être aujourd'hui encore à Heyle. Déjà deux habitans de la commune de Maldegheem, simples journaliers, sont entre leurs mains.

(*Journal des Flandres*.)

— *Extrait d'une lettre de M. le Commandant de la citadelle d'Anvers* :... « je commencerai le bombardement, si les travaux d'attaque sont continués à la portée du canon de la citadelle... ainsi donc enlevez vos batteries, avec lesquelles j'ai l'honneur d'être

CHASSÉ.

EFFETS DE L'ATHÉISME.

Les savans apologistes de l'athéisme, après avoir fait tous leurs efforts pour engager les peuples à adopter leurs idées, ont été forcés de reconnaître et d'avouer qu'une telle doctrine n'est point faite pour le vulgaire, ni même pour le grand nombre des hommes, parce que la plupart d'entre eux, fussent-ils d'ailleurs instruits, n'ont pas assez de courage pour la professer. Il n'y a qu'un petit nombre de privilégiés, qui aiment mieux d'être anéantis une bonne fois que de brûler toujours, qui en soient capables. Le sort des bêtes leur paraît plus désirable que celui des damnés. L'opinion qui les débarrasse des craintes accablantes dans ce monde, leur paraît plus riante que l'incertitude où les laisse l'opinion d'un Dieu sur leur sort éternel. C'est le goût et non le raisonnement qui les détermine : aussi conviennent-ils qu'entre la religion et l'athéisme, c'est le cœur ou le tempérament, et non la raison, qui décide du choix. Considérons de sang-froid les effets que produirait l'incrédulité absolue, l'athéisme que l'on prêche aujourd'hui avec tant de zèle.

En premier lieu, l'homme sera-t-il plus heureux ? Avant tout il faut supposer, quoique gratuitement, que l'homme peut secouer entièrement l'idée d'un Dieu et d'une autre vie; perdre la notion d'une providence, et la méconnaître dans la marche de la nature et dans le gouvernement du monde; enfin qu'il peut demeurer sur sa propre origine et sur sa destinée dans une indifférence stupide et complète. Ce grand point obtenu, que deviendront les sept huitièmes de notre espèce ?

Il n'est pas difficile de comprendre qu'un petit nombre d'hommes, comblés des dons de la fortune, jouissant d'une santé vigoureuse et des douceurs de la vie, à portée de satisfaire leurs passions et leurs caprices, et par-dessus tout se sentant affranchis des terreurs de l'autre vie, puissent se croire heureux; mais le reste? Le pauvre, condamné à gagner un pain grossier à la sueur de son front, et souvent en danger d'en manquer; l'infirme habituel, dont la vie n'est qu'un tissu de souffrances; le faible exposé à l'injustice et aux vexations des hommes puissans; le malheureux en butte à la calomnie, aux persécutions d'un ennemi égoïste et cruel, à des chagrins domestiques; sans espérance pour cette vie ni pour l'autre, pourront-ils regarder la nature comme une bonne mère, et leur existence comme un bonheur ? Voilà donc dans la profession de l'athéisme, les sept huitièmes des hommes réduits au désespoir, maudissant la nature, désirant la mort, et cent fois tentés de se la donner. Selon les athées, c'est la vue des malheurs du genre humain qui les a portés à adopter leur opinion et qui les y retient. Il est inconcevable qu'un très-petit nombre de philosophes, à qui il ne manque, pour être contents, que d'étouffer l'idée d'un Dieu, entreprennent, pour leur satisfaction particulière, de réduire le reste de leurs semblables à un sombre désespoir, à un dégoût affreux de la vie, et à un état semblable à celui des réprouvés. Si l'homme en général était assez heureux pour se contenter du bonheur dont il jouit, et pour renoncer sans regret à l'espérance d'une félicité future, l'athée serait moins inexcusable; mais non; il commence par convenir qu'ici bas l'homme est très-malheureux, et il conclut à lui ôter la seule ressource qui lui rende son état supportable : la soumission à Dieu, la confiance à sa bonté et à sa justice. Ah! si l'espérance des malheureux était une erreur, il faudrait encore par pitié la leur laisser.

En second lieu, l'athéisme rendra-t-il l'homme plus vertueux ? Selon la morale des athées, l'intérêt personnel de chaque individu est le seul lien de la société et le seul fondement de la vertu. Cet intérêt sera-t-il assez évident dans tous les cas, assez vivement senti par le commun des hommes, pour que l'on puisse fonder sur ce motif l'espérance de leur probité, de leur générosité, de leur affection pour leurs semblables ? On appelle vertu ce qui exige de la force ou du courage; il n'en est pas

besoin pour rechercher son intérêt. L'intérêt rapporte tout à soi; la vertu envisage le bien des autres: et ces deux caractères sont trop opposés pour se confondre jamais. Dans l'hypothèse de l'athéisme, celui qui fait en secret un acte de vertu est un insensé; la modestie est un attentat contre nous-mêmes, et l'hypocrisie est la plus estimable des qualités, parce qu'elle est la plus utile. Il résulte de là que, n'ayant d'autre relation avec mes semblables que celles du besoin, ils ne sont, à mes yeux, que des êtres nécessaires à mon bonheur. J'ai donc le droit de détester tous ceux qui y mettent obstacle, de dédaigner ceux qui ne peuvent y contribuer. Il m'est donc permis d'oublier tous ceux qui ne sont plus, et de ne jamais penser à ceux qui ne sont pas encore. Je puis donc me dispenser d'obliger aucun ingrat, et d'avoir jamais quelque reconnaissance pour ceux qui me font du bien, parce qu'ils n'agissent que par intérêt.

Troisièmement enfin, l'athéisme et l'irréligion peuvent-ils contribuer au bonheur de la société? La religion a formé les premières sociétés, toute l'antiquité en dépose; elle a soumis les peuples aux lois, la conduite des législateurs le démontre; elle a imprimé un caractère sacré à toutes les institutions sociales; delà est venue la coutume de confirmer les promesses par le serment et de faire intervenir la divinité dans les traités. Si ce lien primitif de société était rompu, les effets qu'il a opérés subsisteraient-ils long-temps? Jamais les athées n'ont formé ni policé aucune société: leur unique talent fut toujours de corrompre et d'alarmer celles dans lesquelles ils avaient pris naissance. Pour faire prospérer les républiques, les anciens politiques ne voulaient que des mœurs: Ceux d'aujourd'hui, écartant les mœurs, ne parlent que d'argent, d'industrie, de commerce; la science du produit net est le souverain bien; aussi tous les états vont à merveille. Selon leur opinion la religion avait abruti l'Europe entière; C'est le commerce qui l'a éclairée, l'intérêt l'a rendue paisible, et l'argent y a fait éclore le bonheur. Désormais le bureau des banquiers sera l'école des mœurs, le berceau des talents et l'apprentissage de l'héroïsme. L'avarice deviendra l'antidote des passions, et le bien et le bien réuniront tous les cœurs. Voilà déjà beaucoup; mais ce n'est pas tout. Quels moyens emploiera-t-on pour contenir le peuple et le gros des nations? Demande indiscrette! inquiétude frivole! Les lois civiles ne sont-elles pas là? Les peines et les récompenses, les honneurs et les supplices ne suffiront-ils pas pour détourner les uns du mal et porter les autres au bien? Je ne dis pas à la vertu, parce qu'il n'en existe plus. Les édits des chefs tiendront lieu de catéchisme et de sermons; au lieu d'adorer la croix, nous nous prosternerons devant les haches et les faisceaux des lieutenants; les exécutions suppléeront aux assemblées religieuses; le ministre de la haute justice sera le pontife des mœurs et le garant de la félicité publique.

Mais si l'athéisme était généralement répandu, quel intérêt pourrait réunir les nations? Encore une fois, le commerce, l'échange des productions et des commodités de la vie. Oh! prédicateurs du commerce, taisez-vous, vous êtes des empoisonneurs. Pour nous procurer ce qu'un luxe insensé nous fait désirer, nous allons corrompre les nations simples et frugales qui, contentes de leur pauvreté, n'ont pas d'échange à faire. Nous allons troubler leur félicité, en leur portant avec de l'or et des bijouteries, les vices, les désirs, l'inquiétude et la licence de nos climats. Notre intérêt, pour être juste, doit être combiné avec celui des autres nations: lorsque nous calculons pour nous seuls, nous sommes des filous, à qui elles devraient interdire l'entrée de leurs ports: et à l'arrivée des premiers vaisseaux européens, les Indiens et les Américains étaient en droit de faire main basse sur l'équipage. En supposant le commerce légitime, toutes les nations seront-elles équitables et sages? La rivalité de commerce suffit pour les brouiller; elle n'y manqua jamais. Quel sera le droit des gens entre des peuples athées, et acharnés l'un contre l'autre par jalousie de commerce? Le même qu'entre les hordes des sauvages. Le même qu'entre les tigres et les lions des forêts. Puisque l'homme athée n'est plus qu'une bête, lorsqu'une troupe dispute une proie à une autre troupe, la force seule décide; les plus fourbes et les plus féroces doivent enfin prévaloir. Toute cruauté est légitime, lorsque l'intérêt national l'exige: telle est la théorie de nos politiques incrédules! W.

MOUVEMENT DU PRINCE DE SAXE-WEYMAR.

LIÈGE, Le 22 septembre.

Weerdt, le 19 septembre 1832.

Depuis deux jours, nous sommes ici en attente de grands événements. D'heure en heure on nous annonce l'arrivée du prince de Saxe-Weymar. Il n'y a pas à en douter, Les Hollandais ont l'intention de pousser une pointe jusqu'à Maestricht, pour changer la garnison de cette forteresse. Un grand mouvement a eu lieu dans le corps d'armée stationné au dessus d'Eindhoven. Le prince de Saxe-Weymar se trouve aujourd'hui sur l'extrême frontière avec 12 à 15,000 hommes, et plusieurs centaines de charrettes chargées de vivres. Ces charrettes sont destinées pour Maestricht; on n'en fait pas de mystère.

Quelles que soient, du reste, les intentions de nos ennemis, nous sommes sans inquiétude sur l'avenir. Nous ne serons pas surpris au départ. Les partisans du brave major Capiaumont sont partout. Rien n'échappe à leurs investigations. Ils sont instruits du moindre mouvement de l'ennemi. Plusieurs ordonnances ont été expédiées d'ici. Le général Magnan doit être prévenu en ce moment, de même que le commandant de Venloo et celui de Hasselt. Si Saxe-Weymar se présente il trouvera à qui parler avant d'entrer à Maestricht.

On se ferait difficilement une idée de l'inconcevable activité de nos partisans, et de l'excellente discipline que le major Capiaumont est parvenu à maintenir dans ce petit corps d'armée. Cette vie régulière contribue puissamment à entretenir le bon état sanitaire des soldats. Sur 1,400 hommes qui sont sous les ordres du major Capiaumont, il y a à peine une trentaine de malades.

VARIÉTÉS.

REMÈDE CONTRE LE CHOLÉRA.

Guillaume de Nassau est vraiment un homme d'esprit; je le soutiendrai la lance au poing, quand on voudra, envers et contre tous, dût-on me traiter d'orangiste. En preuve de ce que j'avance, je ne vous rappellerai pas comme quoi d'assez pauvre diable qu'il était, lorsque le congrès de Vienne le hissa sur le trône des Pays-Bas, Guillaume se fit en quelques années l'un des plus riches souverains de l'Europe. Je ne vous dirai rien non plus de son adresse à escamoter aux Belges leurs libertés, lorsqu'il leur faisait l'insigne honneur de gouverner leur pays, ni de son savoir-faire dans l'art des mystifications. J'ai quelque chose de plus concluant à rapporter, pour convaincre les plus incrédules de l'immense fécondité et des ressources innombrables de l'esprit de notre ci-devant roi. Oyez tous; prêtez l'oreille, vous surtout, fidèles adorateurs de l'idole néerlandaise, vaillans Don Quichottes de l'orangisme. Car je vous annonce

« Que Guillaume aujourd'hui s'est voulu surpasser. »

Le choléra n'épargne personne et pénètre partout. Il était donc dernièrement à la citadelle d'Anvers, où il traitait un peu brutalement les hommes d'armes du très-puissant monarque des Pays-Bas. Je soupçonne quelque jésuite de l'y avoir envoyé. Ils sont si méchans, si malins, si barbares, ces jésuites! Demandez plutôt à certain journal de votre connaissance.

Que faire contre cet impitoyable choléra, qui était assez osé pour venir attaquer les hollandais dans leur position la plus forte? M. Chassé y perdait son latin; ses soldats mouraient comme mouches. En vain promettait-il à chaque malade une jolie médaille en bronze, de celles que le roi Guillaume fait fabriquer à Paris, et qu'il expédie en contrebande par la Belgique, vous savez. En vain faisait-il donner chaque jour à la garnison lecture de l'*Industrie*, à laquelle il s'était abonné depuis l'invasion de la maladie, attendu que les opiacées sont un remède excellent contre le fléau asiatique. En vain promettait-il sous peu de temps à ses soldats un beau feu de joie, lorsque ses bombes incendieraient les édifices d'Anvers, lorsque l'entrepôt et la bourse s'abîmeraient dans les flammes, et que la tour de Notre-Dame, l'orgueil de la cité anversoise, se fondrait dans l'incendie, comme le plomb dans le creuset. En vain..... Rien n'y faisait. Les pauvres Bataves atteints par le mal ne guérissaient pas, et, pour comble de malheur, ceux qui n'étaient pas frappés du choléra succombaient à l'ennui. Ils séchaient à vue d'œil, en pensant à leurs humides pénates, à leurs marais et à la musique des grenouilles, dont le coassement est au moins aussi agréable aux oreilles des soldats hollandais que le *Ranz des vaches* est délicieux pour celles des Suisses. Que faire?

(La suite à demain).

— On lit dans un journal anglais: « Une chose remarquable, c'est qu'on rencontre le mot *choléra* dans deux passages de la Bible, placés l'un et l'autre dans l'*Ecclésiastique*, et ayant pour objet de recommander la sobriété et la tempérance, qui, comme on sait, sont encore aujourd'hui les deux meilleurs préservatifs que l'on conseille contre cette maladie. Voici ces deux passages de la Vulgate: *Noli avidus esse in omni epulatione, et non te effundas super omnem escam, in multis enim escis erit infirmitas, et aviditas appropinquabit usque ad Choleram. Propter crapulam multi perierunt; qui autem abstinentes est adjiciet vitam!* (Gardez-vous de vous livrer avec avidité aux plaisirs de la table, et ne mangez pas de tout avec glotonnerie; trop manger cause des maladies, et la gourman dise finira par amener le Choléra. Beaucoup sont morts de leurs excès; au contraire, l'homme, par sa tempérance, ajoutera au nombre de ses jours.) *Eccl.*; ch. xxxvii, v. 32, 34.

— L'autre passage s'exprime ainsi: *Quam sufficiens est homini erudito vinum exiguum! et in dormiendo non laborabis ab illo, et non senties dolorem.* *Vigilia, Cholera et tortura viro infrenato.* (A l'homme sage peu de vin suffit; il le digère pendant son sommeil; et il ne sent point de douleurs. Les veilles, le Choléra, les douleurs, sont le partage de l'homme qui ne connaît pas de frein.) *Eccl.*; ch. xxxi, v. 22, 23.

LE MODÉRÉ.

J'ai le malheur d'avoir, depuis le commencement du terme, un voisin qui reçoit pour rien la *France Nouvelle* et le *Nouvelliste*. Son plaisir, sa maladie, son tic est de les nazonner tout haut et à tout venant, du matin au soir, avec une voix qui perce comme une vrille la frêle cloison qui nous sépare: j'en meurs à petit feu. Ce n'est pas tout: il accompagne chacune des périodes du style ministériel d'un roulement d'éclat de rire, d'une horrible détonation de joie, d'un imbécille trépignement d'aise, à tel point qu'on semble ouïr les bouffées périodiques du tonnerre par un temps d'orage à travers le ruissellement de la grêle. Je me disais de jour en jour: il faudra, s'il reste, que je déménage, parce que c'est assommant.

Après six semaines d'une tolérance évangélique, exténué de sa lecture et de son voisinage, je me rendis modestement chez lui le 14 au matin, dans ma blouse d'atelier, le bonnet de police à la main, l'air humble et discret, le front plissé par la migraine. Je me proposais de lui faire comprendre qu'il ne serait pas mal qu'il s'arrangeât de sorte à se faire entendre le moins possible.

— Vous êtes de la banlieue, me dit-il, en ouvrant la porte: estimable banlieue! qui tire un républicain comme un pierrot, qui met le diaprau de l'émeute en charpie, qui trousse la licence au coin des carrefours; touchez-là! Je crois, parbleu! vous avoir vu dans le coup de feu de Saint-Méry, à telles enseignes qu'entraîné par un juste transport de reconnaissance, je vous ai cédé la poignée de main du juste-milieu, n'est-ce pas?

— Du tout, lui dis-je: il n'est pas plus dans mes habitudes de viser des républicains que de recevoir les cordialités de quiconque, en guise de félicitation sur la guerre civile. Je suis naturellement d'humeur pacifique, et je vous souhaite ma modération.

— La modération! reprit mon voisin avec volubilité, c'est mon fort! tonchez-là. Je ne suis pas de ces partis de la bride sur le cou, de ces factions du mors aux dents: à bas les fanatiques; ni pitié, ni trêve! Vous êtes des nôtres! mort aux républicains et vive la paix. La modération, c'est ma devise; j'aime très-moderément le peuple et c'est pour son bien; je crains pour lui les indigestions américaines de liberté, les embarras du trop plein en matière de droits politiques, et les fièvres cérébrales de l'émancipation intellectuelle. Les théories sont ma bête noire et je suis la leur. L'estomac populaire est visiblement façonné pour la diète, la diète de Francfort est tout-à-fait son fait. Les doctrinaires figurent à merveille au réfectoire, qu'ils y restent; j'y trouve mon couvert. Si l'on écoutait la démocratie, l'affamée aurait aussi faim que nous. La révolution aiguise ses dents et veut nous dévorer, il faut en finir avec elle. Qu'on lui baillonne militairement la bouche avec la baïonnette. Je le crierais sur les toits, sur les bornes, jusqu'à extinction de chaleur naturelle; si le parti de la modération n'écrase les autres sans merci, la France reverra les horreurs de 93.

Ce disant, il m'introduisit dans son malheureux cabinet, dont le mien n'est séparé que par une fatale cloison.

Je trouvai sur les lambris, en faisceaux, en trophées, une riche collection de carabines armées de Charleville, légers fusils à double coup, capsules étiquetées, poires à poudre, moules et lingots de plomb, tout un arsenal.

Par forme de circonlocution et de préface, je lui parlai d'abord chien courant et chevreuil, le prenant pour un amateur déterminé de la chasse.

Il m'avoua qu'il était chasseur et qui pis est sergent des chasseurs; il me donna le numéro de sa légion, de son bataillon, de sa compagnie; parla de sa haine pour la couleur rouge avec un visage pourpre, débâtera sur les gilets à la Robespierre, qui font du tort au commerce de la flanelle, et me démontra que le ruban noir-bleu mitonnait visiblement l'insurrection.

Et comme j'allais en venir à mon affaire, il devint pâle, béant, raide; puis me serrant le bras à le paralyser:

— Chat! n'entendez-vous pas le tambour?

— Du tout.

— J'ai toujours un bruit de tambour dans l'oreille, me dit le modéré: votre uniforme de la banlière repercutait dans mon cerveau le spectre de l'éméute. Je ne dors plus que sur une oreille pour veiller à mon repos: l'amour de la paix me donne la fièvre. Un républicain n'est pas compatriote. Pourquoi ne pas déporter en masse ceux qui n'ont pas des principes de modération! Je ne serai content que lorsqu'ils seront au diable: malheur à ces brigands s'ils veulent sourcilier! Je suis là! prêt à garder dix ans de suite le sac sur le dos pour que nous jouissions enfin de la tranquillité. Touchez-là! s'il faut raser la capitale de fond en comble pour écraser l'anarchie, on peut compter sur moi. Nous maintiendrons le calme, dût-il ne pas rester une maison sur pied. Les feux de peloton alimentent la paix. J'ai 500 cartouches à votre service pour verser le plomb de compte à demi dans la poitrine de ces gueux de mécontents. On leur en donnera du jury pour les acquitter! Non, non! tirons l'épée, jetons le fourreau, faisons des patrouilles et qu'on leur en montre de grises: la crosse du fusil juge sans scandale et sans avocats. Les plaidoyers sont une perfidie. Sous prétexte de se défendre en cours d'assises, les avocats tirent sur nous à boulets rouges; les argumens sont des insurrections. A bas les journaux! vive la France Nouvelle! L'état de siège me va, à moi! Il faut être un scélérat, un républicain pour se cramponner à la lettre de la charte. Tombez-moi sur ces bavards et touchez ferme sur ces oreilles. La sécurité du royaume est dans le tranchant d'un bancal bien affilé.....

Et le brave homme entra par soubressauts dans un tel état d'ébullition, qu'il en écuma: sa voix s'évapora en beuglements inintelligibles, comme s'il eût été l'amant de Pasiphaé. Il me secouait, comme s'il eût été sous la brusque et fraîche immersion de la douche; la modération lui flamboyait par les yeux. Je desserrai philanthropiquement sa cravate pour détourner une attaque d'apoplexie et je vidai trois carafes dans sa poitrine.

Après quoi, comme il prenait ses journaux pour me les lire, je descendis quatre à quatre chez le propriétaire, pour lui faire signer en bonne forme, un congé au *post-scriptum* de ma dernière quittance. (Le Figaro.)

LA BRASSERIE TRUMAN A LONDRES.

Dans cette singulière fabrique, une seule machine à vapeur, de la force de 60 chevaux, met en mouvement toutes sortes d'instrumens plus ingénieux les uns que les autres; elle se fournit elle-même de charbon; elle sert à vider ou à remplir les tonneaux; elle fait monter à 60 pieds de hauteur une colonne d'eau de 6 pouces de diamètre; elle fournit l'orge, le houblon; elle brasse; elle décante les liquides; elle transporte les cuves, les ouvre, les ferme, les nettoie; elle fait monter ou descendre incessamment des masses énormes de grain, de charbon de terre et de bois. On dirait une puissance occulte qui agit à l'insu de l'homme, comme le magnétisme et la gravitation, et qui anime de son souffle un monde tout entier.

La quantité de bière fabriquée n'est pas moins surprenante. On compte dans l'établissement 93 cuves de liquide, chacune de la contenance de 1000 à 1200 barriques; il y a une de ces cuves qui renferme 3000 barriques de 500 litres, c'est-à-dire, 1,500,000 litres de bière. Ces énormes récipients sont eux-mêmes suspendus sur des traverses en fonte, et on circule aisément au-dessous de leurs fonds, où se placent ordinairement ses tonneaux pour expédier; lesquels sont remplis par le moyen d'une foupape. La bière étant achevée, elle est conduite dans des tuyaux de fonte qui traversent la rue voisine, les uns sous terre, les autres par-dessus les toits, de manière que le liquide est préparé dans un quartier et se rend dans un autre.

Tout se prépare dans les propositions extraordinaires. Il y a un couvercle de cuve, assuré au moyen de cinq énormes poutres de 15 pouces d'équarrissage, et qui suffiraient pour supporter une maison. La brasserie est parcourue dans tous les sens par des milliers de tubes soutenus en l'air au moyen de tringles en fer, semblables à ces légers fils de métal qui font voltiger au-dessus du théâtre les bayadères et les sylphes de l'opéra. Une écurie de 80 chevaux semblables à des éléphants n'excite pas moins d'admiration.

MARCHÉ DE BRUXELLES du 21 septembre.

Halle aux céréales. — Les grains au marché ont été vendus comme suit: froment vieux, de fl. 13 à 13 10; dito nouv., de 40 10 à 12 seigle nouv., de 7 à 7 10 avoine de 4 6 à 4 16.

Les grains marchands sont stationnaires et les ventes sont bornées; en cote: froment roux nouveau du pays, de fl. 11 4 à 11 10; dito blanc vieux, 12 10; dito vieux étranger; de 9 à 11, suivant qualité; seigle séché se vend de 6 10 à 6 14; la vieille orge étrangère de 6 4 à 6 6; dito des poldres, de 6 à 16 7; dito du pays wallon, de 6 à 6 6; avoine hors des barrières, de 3 10 à 4 4; grains de colza des poldres, de 12 8 à 12 10; dito du pays de 11 à 11 10; graine de lin, de 10 à 10 12.

Huiles. — Colza, disp. fl. 52 oct., 51; 174; nov. et déc., 51; huile de lin disp. 49 3/4.

Tourteaux. — Colza 85 fl. à 86; lin, de 127 à 130 fl.

Halle au Beurre. — Anderlecht 46 cents; qualité ordinaire 39c.; Campine 37 1/2 a. le demi-kil. — OEufs 56 c.

Halle aux Suifs. — Suif 42 c. — Chandelles 54.

Bois à brûler. — 49 à 50 sous le demi-stère.

MARCHÉ DE NAMUR, du 22 septembre.

Froment, la rasière	9 53 97
Seigle, idem	6 28 42
Avoine, idem	2 71 85
Pommes de terre	1 63 92
Beurre (liv. des P.-B.)	0 68 57

ANNONCES

1911. COLLÈGE DE DINANT.
Le Principal du collège de Dinant, province de Namur, a l'honneur d'informer le public que la rentrée est fixée au 8 octobre prochain.
J. PIERLOT, prêtre.

1913. Vente considérable de très-beaux bois-blanc.
Le mardi, 2 octobre 1832, à 9 heures précises du matin, M. le marquis de CROIX fera vendre au plus offrant, sur le chemin de Noville-les-Bois à Frauc-Waret, près de son château de Fernemont, situé à égale distance de la Meuse et de la route de Louvain à Namur, plusieurs centaines de superbes bois-blancs de toutes dimensions, ayant pour la plupart 8 à 9 pieds de tour et au-delà, à terme de crédit, moyennant caution connue de M. Manteaux son receveur.

1912. On s'abonne chez Dujardin, libraire à Namur,
1° au *Confesseur de la campagne*, par Alphonse de Liguori, traduit de l'italien; 2 vol. in-12, prix par vol. 75 centimes.
2° Au *Journal des Connaissances utiles*, prix par an 5 francs.
3° Aux *réflexions et affections sur les souffrances de Jésus-Christ*, par Liguori; vol. in-18; 80 centimes.
4° Aux *Instructions pratiques sur les exercices des missions*; in-18; 90 centimes.

1900. Belle prairie dite les 7 bonniers, située à Moustier, à louer.
Mercredi 26 septembre 1832, à 2 heures après midi, chez Joseph Rase, cabaretier à Moustier, M. Dacht-Stiénon, rentier à Maillen, louera publiquement, par le ministère et à la recette de M^e Delvigne, notaire à Namur, une prairie située à Moustier, contenant environ 7 bonniers.
Les amateurs peuvent prendre connaissance des conditions de cette location chez ledit notaire Delvigne.

1852. Emprunt de 10 et de 12 millions.
Le notaire Delvigne achète et vend les obligations des emprunts de 10 et 12 millions.

1907. A VENDRE,
Une belle et spacieuse maison avec quartier sur le derrière et deux sortes d'eaux, située rue Notre-Dame; sa position la rend très-avantageuse pour le commerce.
S'adresser à D. Chantraine, agent d'affaires, rue du Chenil, à Namur.

1902. INSTRUCTION PUBLIQUE.
M. WOITIER, instituteur, prévient les chefs de famille que, les vacances finissant le 30 de ce mois, il rouvrira le 1^{er} octobre prochain son école, située rue des Brasseurs, à Namur.
Il ajoutera dès ledit jour à l'instruction qu'on y donne, l'enseignement des principes de la langue latine, lequel sera donné par un prêtre attaché à l'établissement.
S'adresser audit M. WOITIER, pour connaître les conditions et les heures de classe.

1901. DENTISTE, rue du bas de la Place, N° 914, à Namur.
IMPRIMERIE DE H. LOUVET, MARCHÉ AUX HERBES.